

| No. | Sujet  | Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS   | Référence | Date limite | Progrès |
|-----|--|--|-----------|-------------|---------|
|     |  | <b>Lundi 8 novembre 2021</b>   |           |             |         |
|     | <b>Arrivée des participants</b>  |  |           |             |         |
| 1   | <b>Ouverture de l'Assemblée générale annuelle 2021</b>                               | <p>L'Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS se déroule virtuellement via Zoom.</p> <p>Mme Jessica Khan (Secrétariat international) fait une courte annonce technique.</p> <p>M. Gideon Koren (Chef scrutateur conjoint de l'Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS) explique le mécanisme de vote. Les résolutions 1 à 5 seront votées à main levée virtuelle : il demande que seuls les membres votants qui sont contre ou souhaitent s'abstenir de voter sur une motion expriment leur vote en écrivant dans le chat Zoom (en mentionnant leur nom et le Comité). Les résolutions 6 à 10 seront votées via une plateforme de vote en ligne (une démonstration de l'utilisation de la plateforme de vote a été envoyée aux membres le dimanche 7 novembre 2021). La plateforme de vote en ligne sera ouverte le lundi 8 novembre à 15h00 CET et fermée le mercredi 10 novembre à 15h00 CET. Les résultats seront annoncés à tous les membres par le biais d'une newsletter le mercredi 10 novembre.</p> |           |             |         |
| 1-1 | Ouverture par la Vice-présidente de la 20 <sup>ème</sup> Assemblée générale annuelle | <p>Mme Laura Robinson (Vice-présidente de la 20<sup>ème</sup> Assemblée générale 2020) ouvre l'Assemblée générale annuelle 2021 à 12h12 CET avec 290 collègues en ligne.</p> <p>Mme Laura Robinson souhaite la bienvenue aux participants et explique que M. Toshiyuki Kono (ancien président de l'ICOMOS) n'est pas disponible pour rejoindre l'Assemblée générale annuelle.</p>  |           |             |         |
| 1-2 | Accueil par la Présidente de l'ICOMOS  | <p>Mme Teresa Patricio (Présidente de l'ICOMOS) accueille officiellement les participants à l'Assemblée générale annuelle en ligne. Elle rappelle les défis auxquels les membres de l'ICOMOS ont été confrontés au cours des dernières années en raison de la pandémie et note que, malgré ces défis, l'organisation a pu se développer et améliorer sa participation aux réunions et aux contacts régionaux. Elle reconnaît les nombreux accomplissements de l'organisation et le succès de l'ICOMOS à adapter ses méthodes de travail à la pandémie, notamment par l'utilisation d'une plateforme de vote en ligne.</p>  |           |             |         |
| 1-3 | In Memoriam – Commémoration  | <p>Mme Teresa Patricio rend hommage aux membres de l'ICOMOS qui nous ont quitté depuis novembre 2020 et demande aux participants de les honorer par une minute de silence :</p> <p><b>Nancy Wilkie (États-Unis)</b><br/> <b>Olga Georgievna Sevan (Russie)</b><br/> <b>Wiesław Domasłowski (Pologne)</b><br/> <b>Wacława Szmidel-Domasłowska (Pologne)</b><br/> <b>Pierre Pinon (France)</b><br/> <b>Thijs Maarleveld (Pays-Bas)</b><br/> <b>Jean-Louis Taupin (France)</b><br/> <b>Anis Chaaya (Liban)</b><br/> <b>Ahmad Kabiri Hendi (Iran)</b><br/> <b>Abdullah Ghouchani (Iran)</b></p>  |           |             |         |

| No.      | Sujet   | Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS  | Référence                    | Date limite | Progrès |
|----------|---|---|------------------------------|-------------|---------|
|          |   | <p><b>Darwina Neal (États-Unis)</b><br/> <b>Carlos Pernaut (Argentine)</b><br/> <b>Wilson Herdoíza Mera (Équateur)</b><br/> <b>Luce Hinsch (Norvège)</b><br/> <b>Lazar Schumanov (Macédoine)</b><br/> <b>Giorgio Croci (Italie)</b><br/> <b>Doğan Kuban (Turquie)</b><br/> <b>Ali Ould Sidy (Mali)</b><br/> <b>Omozuanvbo Joseph Eboreime (Nigéria)</b><br/> <b>C. Sebastian Sommer (Allemagne)</b></p> <p>L'ICOMOS adresse également ses pensées aux membres et collègues de l'ICOMOS qui ont perdu des amis et des membres de leur famille à cause de la pandémie de COVID-19.</p>  |                              |             |         |
| <b>2</b> | <b>Organisation de la session</b>   |   |                              |             |         |
| 2-1      | Confirmation du Scrutateur et des deux Assistants scrutateurs (résolution AGA 2021/1 – votée en cours de session)       | <p><b>Résolution AGA 2021/1 – Confirmation des scrutateurs et deux assistants scrutateurs</b><br/> <b>L'Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS :</b></p> <p><b>Notant</b> que lors d'une Assemblée générale en ligne, contrairement à une Assemblée générale physique, les scrutateurs doivent travailler avec le Secrétariat dès l'amont de l'Assemblée générale pour vérifier les plateformes et procédures de vote en ligne ;</p> <p><b>Tenant compte</b> de l'approbation, par le Conseil consultatif de l'ICOMOS lors de sa réunion d'octobre/novembre 2021, et sur la proposition du Conseil d'administration de l'ICOMOS, de la nomination de Gideon Koren et James Reap afin qu'ils puissent travailler avec le Secrétariat international dans la perspective de cette Assemblée générale ;</p> <p><b>Confirme</b> la nomination des scrutateurs comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Chefs scrutateurs conjoints : Gideon Koren (ICOMOS Israel/ICLAFI) et James Reap (US ICOMOS/ICLAFI)</li> <li>– Scrutateurs : Gaia Jungeblodt et Jessica Khan (Secrétariat international de l'ICOMOS).</li> </ul> <p>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (pas de votes contre ou d'abstentions).</p> |                              |             |         |
| 2-2      | Présences et quorum, rapport du Comité de vérification des pouvoirs (résolution AGA 2021/2 – votée en cours de session) | <p>Mme Laura Robinson invite M. Robert Quarles van Ufford, Président du Comité de vérification des pouvoirs, à présenter le rapport au nom du Comité, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Robert Quarles van Ufford (Pays-Bas) – Président</li> <li>– Pamela Jerome (États-Unis) – <i>Ex officio en tant que trésorière de l'ICOMOS</i></li> <li>– Laura Robinson (Afrique du Sud)</li> <li>– Fauzia Qureshy (Pakistan)</li> </ul>  | Statuts art 9a<br>1, 2, 3, 4 |             |         |

| No. | Sujet | Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS  | Référence | Date limite | Progrès |
|-----|-------|---|-----------|-------------|---------|
|     |       | <p>– Saul Alcantara Onofre (Mexique)</p> <p>Certains cas particuliers de Comités nationaux concernant le paiement des cotisations et la possibilité de voter pour leurs membres sont évoqués : ICOMOS Brésil, ICOMOS Grèce, ICOMOS Maroc et ICOMOS Pakistan ont connu des retards dans le paiement des cotisations mais ont régularisé la situation et pourront donc voter.</p> <p>Le Secrétariat international a informé le Comité de vérification des pouvoirs que sur la plateforme de vote, en accord avec les scrutateurs, et afin de pouvoir faire face à d'éventuelles erreurs suite au scellement de la plateforme (i.e. des électeurs qui auraient été oubliés par erreur) – 10 emails de secours seront ajoutés. L'utilisation de ces emails de secours sera strictement documentée et s'ils ne sont pas utilisés, ils devront évidemment être supprimés du nombre total de votes possibles.</p> <p>Les 5 membres du Comité et Mme Jessica Khan (Secrétariat international) ont assisté aux réunions du 18/10/2021 et du 02/11/2021 via Zoom.</p> <p><b>Résolution AGA 2021/2 – Présences et quorum : adoption du rapport du Comité de vérification des pouvoirs</b><br/> <b>L'Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS :</b></p> <p><b>Notant</b> que l'article 9-c des Statuts de l'ICOMOS exige que les décisions de l'Assemblée générale soient prises à la majorité des membres votants présents ou représentés par au moins un tiers des Comités nationaux - soit 30 ;</p> <p><b>Considérant</b> le rapport du Comité de vérification des pouvoirs ;</p> <p><b>Prend note que :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– au 31 décembre 2020, il y avait 1083 membres votants provenant de 90 Comités nationaux et 86 membres individuels de pays sans Comités nationaux ; pour un total de 1169 ;</li> <li>– ce 8 novembre 2021, il y a 479 membres votants désignés exprimant 667 votes et représentant 47 Comités nationaux à jour de leur cotisation et ayant envoyé leur liste de membres votants et procurations; et 50 membres de pays sans Comités nationaux ; pour un total de 717 ;</li> <li>– La décision du Comité de vérification des pouvoirs d'ajouter 10 courriels de sauvegarde pour couvrir les erreurs potentielles dans les listes de vote téléchargées dans la plateforme de vote ; ce qui porte le nombre total de membres votants possibles à 727 ;</li> </ul> |           |             |         |

| No. | Sujet  | Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS   | Référence      | Date limite | Progrès |
|-----|--|--|----------------|-------------|---------|
|     |  | <p><b>Adopte</b> le rapport du Comité de vérification des pouvoirs et note que les exigences de l'article 9-c des Statuts pour la validité des décisions de la présente Assemblée générale ont été remplies.</p> <p>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (pas de votes contre ou d'abstentions).</p>  |                |             |         |
| 2-3 | Élection du Président, des vice-Présidents et du Rapporteur de l'Assemblée générale annuelle de 2021 (résolution AGA 2021/3 – votée en cours de session) | <p><b>Résolution AGA 2021/3 – Élection du Président, des Vice-Présidents et des Rapporteurs de l'Assemblée générale annuelle 2021</b></p> <p><b>L'Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS élit en tant que :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Présidente : Teresa Patricio (Présidente de l'ICOMOS)</li> <li>– Vice-présidents : Borvornvate Rungrujee (Président d'ICOMOS Thaïlande) et SAR la Princesse Dana Firas (Présidente d'ICOMOS Jordanie, experte invitée au Conseil d'administration)</li> <li>– Secrétaire général : Mario Santana (Secrétaire général de l'ICOMOS)</li> <li>– Rapporteurs : Stsiapan Stureika (Président d'ICOMOS Biélorussie) et Angélique Ploteau (Secrétariat international)</li> </ul> <p>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (pas de votes contre ou d'abstentions).</p>  | Statuts art 9b |             |         |
| 2-4 | Adoption de l'ordre du jour (résolution AGA 2021/4 – votée en cours de session)  | <p>Mme Teresa Patricio rappelle que les documents de travail sont disponibles sur le site de l'ICOMOS et ont été envoyés aux membres avant la session.</p> <p>M. Gideon Koren annonce que le Comité scientifique international sur le patrimoine culturel immatériel (ICICH) a demandé dans le chat d'inclure une discussion sur la Charte du patrimoine culturel immatériel au point 7 Divers de l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle.</p> <p>Mme Teresa Patricio répond que l'Assemblée générale annuelle est convoquée uniquement pour approuver les rapports statutaires et les comptes annuels ainsi que pour voter le budget de l'année suivante. Toute résolution ou motion supplémentaire doit être annoncée à l'avance au conseil d'administration pour examen. L'inclusion de ce nouveau point est donc refusée.</p> <p>Mme Teresa Patricio assure le Président de l'ICICH, M. Munish Pandit, que le Conseil d'Administration de l'ICOMOS examinera la situation concernant la Charte aussi rapidement que possible et sera en contact avec son Comité.</p> <p><b>Résolution AGA 2021/4 – Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p><b>L'Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS adopte son ordre du jour.</b></p> <p>L'AGA adopte la résolution à la majorité simple.</p> |                |             |         |
| 2-5 | Adoption du procès-verbal de l'AG 2020   | <p><b>Résolution AGA 2021/5 – Adoption du procès-verbal de la 20ème Assemblée générale de décembre 2020</b></p>  |                |             |         |

| No.      | Sujet   | Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS  | Référence       | Date limite | Progrès |
|----------|---|---|-----------------|-------------|---------|
|          | (résolution AGA 2021/5 – votée en cours de session) | <b>L'Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS adopte</b> le procès-verbal de la 20 <sup>ème</sup> Assemblée générale tenue en ligne en décembre 2020.<br><br>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (pas de votes contre ou d'abstentions).  |                 |             |         |
| <b>3</b> | <b>Rapports sur l'année passée</b>                  |   |                 |             |         |
| 3-1      | Rapport de la Présidente de l'ICOMOS                | Mme Teresa Patricio présente son rapport, qui a été publié sur le site internet de l'ICOMOS dans les documents de travail de l'Assemblée générale annuelle 2021 (également diffusé dans l'Info Membres n°29 du 11 octobre 2021 – fichier AGA_202111_3-1_President_report_FR).<br><br>Elle remercie le Conseil d'administration, la Directrice générale, le Secrétaire Général et le Secrétariat pour leur travail, ainsi que les Unités du patrimoine mondial et les membres de l'ICOMOS qui ont aidé l'ICOMOS à mener à bien son travail dans le domaine du patrimoine mondial.<br><br>L'Assemblée générale annuelle prend note du rapport de la Présidente.   | Statuts art 9d1 |             |         |
| 3-2      | Rapport de la Trésorière de l'ICOMOS                | Mme Pamela Jerome présente son rapport, qui a été publié sur le site internet de l'ICOMOS dans les documents de travail de l'Assemblée générale annuelle 2021 (également diffusé dans l'Info membres n°29 du 11 octobre 2021 – fichier GA202012_5-3_TreasurerReport_FR).<br><br>L'Assemblée générale annuelle prend note du rapport de la Trésorière.   | Statuts art 9d1 |             |         |
| 3-3      | Questions et réponses sur les rapports statutaires  | Mme Anne Mie Draye (Belgique) demande à la Trésorière d'expliquer la différence dans le solde négatif prévu pour 2021 – avec 20.000-50.000 EUR mentionnés dans son PPT et rapport verbal et 50.000-100.000 EUR mentionnés dans le document de travail 4-2-C Commentaires supplémentaires sur les comptes de l'Assemblée générale annuelle de 2021.<br>Mme Marie-Laure Lavenir (Directrice générale de l'ICOMOS) explique que le Secrétariat s'attendait à une baisse des recettes des cotisations des membres en raison de l'impact de la pandémie de Covid. Or, heureusement, il est apparu qu'il ne s'agissait pas tant d'une baisse que d'un retard dans les paiements.<br><br>Mme Clara Arokiasamy (Royaume-Uni) propose qu'il y ait plus de personnes en dehors du Conseil d'administration qui pourraient apporter des compétences supplémentaires en matière de collecte de fonds.<br><br>Mme A. Ege Yildirim (Turquie) demande à la Trésorière s'il était possible de rassembler des informations sur les budgets de tous les comités : "Nos calculs approximatifs ont montré que tous les budgets combinés avaient un ratio de peut-être 2,5:1 par rapport à ICOMOS International. Il serait intéressant d'avoir cette information, compte tenu également de l'indicateur 11.4.1 pour le SDG 11.4 sur le patrimoine culturel et naturel (toujours le seul indicateur des Nations Unies existant)". |                 |             |         |

| No. | Sujet  | Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS  | Référence            | Date limite | Progrès |
|-----|--|---|----------------------|-------------|---------|
| 4   | <b>Approbation des comptes annuels et du budget</b>  | Mme Teresa Patricio présente les points 4-1 et 4-2 (voir les projets de résolution tels que publiés dans les documents de travail de l'AGA). Elle rappelle aux participants que les documents financiers sont disponibles dans les documents de travail sur le site web de l'ICOMOS et qu'une session Questions-réponses en ligne sur les questions financières en présence de la Trésorière Mme Pamela Jerome et de la Directrice générale Mme Marie-Laure Lavenir a eu lieu le 4 novembre.<br><br>Il a été rappelé que les résolutions 6 à 10 sont toutes votées électroniquement sur la plateforme en ligne. La plateforme de vote ouvre à 15h00 CET le 8 novembre et ferme à 15h00 CET le 10 novembre. Tous les membres votants ont reçu des instructions par e-mail. Les résultats du vote en ligne seront annoncés par voie électronique dans la soirée (CET) du 10 novembre. |                      |             |         |
| 4-1 | Approbation des comptes de 2020 et quitus au Conseil d'administration et au Trésorier (résolution AGA 2021/6 – votée via une plateforme de vote en ligne)      | <b>Résolution AGA 2021/6 – Approbation des comptes 2020 et décharge de responsabilités du Conseil d'administration et du Trésorier</b><br><b>L'Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS :</b><br><br><b>Approuve</b> les rapports du Président et du Trésorier ;<br><b>Approuve</b> également les comptes de l'année 2020 et accorde le quitus au Conseil d'administration et au Trésorier.<br><br>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (412 votes pour et 2 abstentions).   | Statuts art 9d2      |             |         |
| 4-2 | Approbation du budget pour 2022 (résolution AGA 2021/7 – votée via une plateforme de vote en ligne)  | <b>Résolution AGA 2021/7 – Approbation du budget 2022</b><br><b>L'Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS approuve</b> le budget 2022 comme présenté dans les documents de travail.<br><br>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (413 votes pour et 1 abstention).   | Statuts art 9d3      |             |         |
| 5   | <b>Résolutions sur des questions statutaires</b>   |   |                      |             |         |
| 5-1 | Nomination du Comité de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale annuelle de 2022 (résolution AGA 2021/8 – votée via une plateforme de vote en ligne) | <b>Résolution AGA 2021/8 – Nomination du Comité de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale annuelle 2022</b><br><b>L'Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS nomme</b> les membres suivants pour siéger au Comité de vérification des pouvoirs pour l'Assemblée générale annuelle de 2022 :<br>– Adriana Careaga (Uruguay)<br>– Ulrike Herbig (Autriche)<br>– Yasmine Makaroun (Liban)<br>– Pascall Taruvinga (Afrique du Sud)<br>– Kai Weise (Népal)<br>– Pamela Jerome (Trésorière de l'ICOMOS – <i>ex officio</i> )   | Règlement int art 43 |             |         |

| No. | Sujet   | Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS  | Référence | Date limite | Progrès |
|-----|---|---|-----------|-------------|---------|
|     |   | <p><b>Permettant</b> au Conseil d'administration d'effectuer des ajustements si nécessaire au cours de 2022 - si l'un des nommés ci-dessus devait devoir se retirer.</p> <p>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (413 votes pour et 1 abstention).</p>   |           |             |         |
| 5-2 | Possibilité de réunions statutaires virtuelles en 2022, si nécessaire (résolution AGA 2021/9 – votée via une plateforme de vote en ligne) | <p><b>Résolution AGA 2021/9 – Possibilité de réunions statutaires virtuelles en 2022, si nécessaire</b><br/> <b>L'Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS :</b></p> <p><b>Tenant compte du fait que</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– La pandémie de COVID-19 continue de perturber gravement l'activité mondiale normale et continue d'être hors de contrôle dans certaines parties du monde ;</li> <li>– De nombreux pays interdisent toujours les voyages internationaux (à quelques exceptions près pour les citoyens rentrant dans leur propre pays), en plus de restreindre les grands rassemblements de personnes et de fermer de nombreux lieux publics ;</li> <li>– Les articles 9-b, 10-b et 12-b des Statuts de l'ICOMOS exigent que l'Assemblée générale se réunisse au moins une fois par an, le Conseil d'administration se réunisse au moins deux fois par an ; et le Conseil consultatif se réunisse une fois par an conjointement avec l'Assemblée générale annuelle ;</li> <li>– Bien que les réunions par téléconférence ne soient pas spécifiquement interdites dans les Statuts, les Statuts et le Règlement intérieur sont muets sur la manière dont les actions requises de l'Assemblée générale et du Conseil consultatif énumérées à l'article 9-d des Statuts doivent être accomplies si les circonstances l'empêchent de se dérouler sous forme de réunions physiques ;</li> </ul> <p><b>Considérant</b> la Résolution AG2020-7-5 adoptée par l'Assemblée générale en juillet 2020 et Résolution 20AG /20 adoptée par la 20ème Assemblée générale en décembre 2020 permettant à l'ICOMOS de tenir toutes les réunions statutaires en 2020 et 2021 sous forme de réunions virtuelles, pas nécessairement en conjonction les unes avec les autres, et affirmant que les décisions et délibérations de ces réunions seraient pleinement valables ;</p> <p><b>Reconnaissant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Qu'en 2021 les réunions du Conseil d'administration, les réunions du Bureau, l'Assemblée générale annuelle et les réunions du Conseil consultatif ont du se tenir sous forme de réunions virtuelles pour permettre aux membres de l'ICOMOS d'assister aux réunions et de participer aux décisions et au vote en nombre suffisant ;</li> <li>– Qu'en raison de la nature des réunions virtuelles, il n'est pas pratique de tenir nécessairement des réunions conjointement - comme lorsqu'elles se déroulent sur le même lieu physique,</li> </ul> |           |             |         |

| No.      | Sujet  | Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS   | Référence | Date limite | Progrès |
|----------|--|--|-----------|-------------|---------|
|          |  | <p><b>Décide</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Que toutes les prochaines réunions statutaires de l'ICOMOS en 2022 pourront se tenir si nécessaire sous forme de réunions virtuelles (Assemblée générale, Conseil consultatif, réunions du Conseil d'administration et du Bureau), tout en veillant au respect des Statuts ;</li> <li>– Que ces réunions ne seront pas nécessairement tenues conjointement, pour faciliter l'organisation des réunions virtuelles ;</li> <li>– Que les décisions et délibérations de ces réunions virtuelles seront considérées comme pleinement valables.</li> </ul> <p>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (411 votes pour, 2 votes contre et 1 abstention).</p>   |           |             |         |
| <b>6</b> | <b>Adoption des textes doctrinaux</b>  |  |           |             |         |
| 6-1      | Adoption des Lignes Directrices sur les fortifications et le patrimoine militaire (résolution AGA 2021/10 – votée via une plateforme de vote en ligne) | <p><b>Résolution AGA 2021/10 – Adoption des Lignes directrices de l'ICOMOS sur les fortifications et le patrimoine militaire</b><br/> <b>L'Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS :</b><br/> <b>Tenant compte</b> de la décision du Conseil d'administration et du Comité des résolutions 2020 de ne pas soumettre le document pour adoption à la 20<sup>ème</sup> Assemblée générale en 2020 mais plutôt de reporter la décision à cette Assemblée générale ;</p> <p><b>Remerciant</b> le Comité scientifique international des fortifications et du patrimoine militaire pour son travail et son engagement dans la rédaction du texte et la conduite du processus de consultation, et pour avoir intégré les changements suggérés par le Conseil d'administration ;</p> <p><b>Considérant</b> la conclusion du processus de consultation et l'approbation finale par le Conseil d'administration de l'ICOMOS en mai 2021, ainsi que la distribution du projet final à tous les membres quatre mois avant cette Assemblée générale (Art. 10 (11) du Règlement intérieur de l'ICOMOS) ;</p> <p><b>Adopte</b> les Lignes directrices de l'ICOMOS sur les fortifications et le patrimoine militaire en tant que texte doctrinal de l'ICOMOS.</p> <p>L'Assemblée générale annuelle adopte la résolution à la majorité simple (409 votes pour et 5 votes contre).</p> |           |             |         |
| <b>7</b> | <b>Divers</b>  | Mme Maureen Thibault (Secrétariat international) présente le Giving Tuesday 2021 de l'ICOMOS pour soutenir les initiatives Culture-Nature à travers le lancement du Prix Culture-Nature de l'ICOMOS, financé par les dons et attribué aux initiatives les plus prometteuses entreprises par les membres de l'ICOMOS.   |           |             |         |
| <b>8</b> | <b>Clôture</b>   |  |           |             |         |



| No. | Sujet   | Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS  | Référence | Date limite | Progrès |
|-----|---|---|-----------|-------------|---------|
| 8-1 | Invitation à l'Assemblée générale annuelle 2022 | M. Borvornvate Rungrujee (Président d'ICOMOS Thaïlande) invite tout le monde à Udon Thani pour l'Assemblée générale annuelle de 2022 et se réjouit d'accueillir l'Assemblée en 2022, en fonction de l'évolution de la situation de la pandémie mondiale de Covid.   |           |             |         |
| 8-2 | Vote de remerciements                           | <p><b>L'Assemblée générale annuelle 2021 de l'ICOMOS remercie tous ceux qui ont contribué et donné de leur temps</b> pour faire de cette Assemblée générale en ligne de l'ICOMOS un succès :</p> <p><b>o Les officiers de l'Assemblée générale annuelle 2021</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présidente : Teresa Patricio (Présidente de l'ICOMOS)</li> <li>- Vice-présidents : Borvornvate Rungrujee (Président d'ICOMOS Thaïlande) et SAR laPrincesse Dana Firas (Présidente d'ICOMOS Jordanie, experte invitée au Conseil d'administration)</li> <li>- Secrétaire général : Mario Santana (Secrétaire général de l'ICOMOS)</li> <li>- Rapporteurs : Stsiapan Stureika (Président d'ICOMOS Biélorussie) et Angélique Ploteau (Secrétariat international)</li> </ul> <p><b>o Le Comité de vérification des pouvoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Robert Quarles van Ufford (Pays-Bas) – Président</li> <li>- Pamela Jerome (États-Unis) – <i>Ex officio</i></li> <li>- Laura Robinson (Afrique du Sud)</li> <li>- Fauzia Qureshy (Pakistan)</li> <li>- Saul Alcantara Onofre (Mexique)</li> </ul> <p><b>o Les scrutateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chefs scrutateurs conjoints: Gideon Koren (ICOMOS Israël/ICLAFI) et James Reap (US ICOMOS/ICLAFI)</li> <li>- Scrutateurs: Gaia Jungeblodt et Jessica Khan (ICOMOS International Secretariat)</li> </ul> <p><b>o La société Euro-Vote</b> pour leur accompagnement fiable et diligent de nos processus de vote, à la société Interprefy et à leurs interprètes pour l'interprétation anglais-français ;</p> <p><b>o Le Secrétariat international de l'ICOMOS</b> – Marie-Laure Lavenir, Gaia Jungeblodt, Silvia Coraiola et Jessica Khan pour leur remarquable travail pour l'organisation de cette Assemblée générale ;</p> <p><b>o Tous les membres de l'ICOMOS</b> qui ont participé au processus de vote en ligne et se sont joints aux sessions en ligne - pour assurer la continuité statutaire de notre organisation dans un contexte toujours très particulier.</p> <p>Mme Teresa Patricio remercie les 376 participants en ligne et clôt la réunion à 14h00 CET.</p> |           |             |         |